



COMMUNE DE LA BRÉVINE

Village 166

2406 La Brévine

A V I S

Lors de sa séance extraordinaire tenue le 19 février 2026, le Conseil général a pris les arrêtés suivants :

- Demande d'un crédit de CHF 140'000.- pour la réfection du chemin du Pré-Berthoud ;
- Adoption du règlement et plan des zones S de protection du puits de La Brévine.

2406 La Brévine, le 02 mars 2026

SECRETARIAT COMMUNAL